

La parole dans les apprentissages et dans leur évaluation

Table ronde des organismes de formation

AIRAP

Odile Ronsin

Présidente-représentante de l'AIRAP
Mouvement pédagogique Pierre Faure

❑ Quelques réflexions préliminaires

• Nous avons été créés, à l'image de Dieu, « être de relation » et la parole est l'outil privilégié qu'il nous a été donné pour communiquer. Mais la parole n'en est pas le seul moyen et il est important d'en trouver d'autres pour permettre à chacun de s'exprimer et d'être entendu. (ex. de deux classes pour autistes dans un établissement proche d'ici à Riom).

• Parole et Ecoute vont ensemble : si je ne suis pas entendu, je n'existe pas ; d'où la violence adoptée par défaut comme moyen d'exister. « Mettre des mots à la place des mains » nous disait dans cette assemblée Paul Cornec. Si l'on veut faire une école où la parole circule, il faut en même temps développer le sens de l'écoute.

• Comment faire advenir la parole ?

La parole advient lorsqu'il y a APPEL personnel. La source de cet appel, nous chrétiens, nous la nommons « le Verbe ». Les parents, les personnes de l'entourage, les camarades et bien sûr les enseignants en sont les relais. Et pour ceux-ci, l'appel ne s'exprimerait-il pas dans le regard bienveillant porté – à priori – sur le nouvel élève ?

❑ Ce que nous disons de la parole à partir de la mise en œuvre de la pédagogie personnalisée et communautaire

En préparant cet exposé, il m'est apparu que nous pouvions classer en trois catégories les paroles à propos des apprentissages :

- Des paroles silencieuses,
- Des paroles pour apprendre,
- Des paroles pour partager.

• Des paroles silencieuses

Je les appelle « silencieuses » car l'élève est invité à poser un acte qui exprimera quelque chose de lui, il pourra le nommer ou pas, et l'entourage pourra « entendre » quelque chose de lui à travers cet acte posé :

Une parole silencieuse pour choisir : « Dans quel apprentissage vais-je m'engager aujourd'hui compte tenu de ce que je sais déjà ? ». « Car ce que nous attendons de l'élève, c'est sa propre activité, son travail, c'est qu'il l'entreprenne et le conduise lui-même ». P. Faure¹

• **Une parole pour apprendre : la parole qui nomme.** Un temps pour observer - un temps pour classer, comparer, faire des liens - un temps pour nommer.

Ex : apprentissages des lettres, apprentissage des modes en conjugaison...

La participation du corps aux apprentissages aide à l'émergence de cette parole.

¹ Pour une Pédagogie Personnalisée et Communautaire, Textes de références, Pierre Faure sj, dossier AIRAP

• **Une parole pour partager (et apprendre) : Le temps institutionnalisé de la « mise en commun »**

De quoi s'agit-il ? D'une véritable évaluation par la parole :

L'élève a acquis une notion, il a le désir de faire partager aux autres la joie de sa découverte.

« En prenant voix, cette expression orale affirme l'acquisition, la personnalise parce qu'elle fait prendre parti pour ce qu'elle contient.

En l'extériorisant elle la rend susceptible d'amélioration(...)L'élève ajoute là une certaine créativité dans sa manière de présenter, de parler, d'interroger.

Ce qui permet une intériorisation aussi par la confrontation, l'échange avec ceux qui ont cheminé différemment.

Le but ici, n'est pas de faire s'exprimer mais de faire progresser »
Pierre Faure

• **Une parole pour demander de l'aide ou pour s'entraider :**

une parole qui ne donne pas la solution mais qui fait prendre conscience de la difficulté par l'écoute et le questionnement, et donne les moyens à l'élève de poursuivre, par lui-même, le travail entrepris.

• **Une parole pour constituer la communauté-classe :** une charte, une manière de vivre ensemble, temps de parole, d'écoute, où chacun est appelé à tenir « sa place » dans la classe.

• **Une parole pour apprendre à développer, à construire sa pensée** en la confrontant à celle de l'autre : le débat philosophique.

Une parole silencieuse de prise de conscience personnelle et d'évaluation :

« Lancé dans sa recherche, dans son travail d'acquisition ou de découverte, l'élève désire savoir s'il est en bonne voie, si son cheminement est valable, son résultat correct. Des moyens objectifs de contrôle sont mis à sa disposition. (Dictionnaires, grammaire, manuels, instruments d'auto-correction, tests de contrôle...) mais aussi le recours à l'enseignant ou à un camarade.

L'important est que ces rapides contrôles, quelles que soient leur forme, donnent à l'élève sécurité, encouragement pour aller plus avant ou plus profond...Ils doivent surtout ouvrir des chemins nouveaux. » Pierre Faure

❑ Conclusion

Des paroles, réponse à l'appel à s'engager dans les apprentissages, dans la vie en classe, dans la vie dans l'établissement et...dans la vie tout court !

MAIS ATTENTION !

Je voudrais insister ici, sur le temps du silence, la nécessité du silence : pas de choix, pas d'engagement personnel dans les apprentissages, sans la participation intérieure du sujet apprenant. (Le matériel didactique par la participation du corps aux apprentissages, aide à vivre ce silence, un silence actif).

Pas d'évaluation personnelle sans une prise de conscience silencieuse de : « Où j'en suis, qu'est-ce que cela me permet d'aborder aujourd'hui, qu'est-ce qui m'empêche d'avancer ?... »

Ceci ne vient pas d'un coup mais petit à petit, à condition que l'enseignant porte cette préoccupation en lui : il est « éveilleur » de la prise de conscience de l'élève qui devient ainsi peu à peu responsable et autonome.

« Le maître doit veiller à ce que sa parole ne soit pas abusive et enlève les élèves à eux-mêmes ! » Pierre Faure.

« La parole est un don, il faut l'utiliser à la fois parcimonieusement et généreusement. Parcimonieusement pour ne pas la dévaluer, généreusement, comme une démarche de Salut ». Colette Uberjtel (*enseignante EPC*).

❑ Ce que nous donnons à voir dans nos formations

Entr'autres :

- Des stages d'observation d'élèves au travail, d'une semaine, où l'on peut très bien centrer l'observation sur la place de la parole dans les apprentissages. Analyse.

- soit dans des établissements où cette pédagogie est mise en œuvre,

- soit avec des groupes d'enfants reconstitués, non habitués à cette pédagogie, auxquels nous offrons la possibilité de travailler avec tout le matériel didactique que nous apportons. (stage d'été).

- « L'enseignant sait parce qu'il a vu et constaté ; parce qu'il a expérimenté qu'en suivant telle ligne pédagogique, qu'en adoptant telles lignes éducatives, les enfants se révèlent à eux-mêmes, qu'ils deviennent capables de progrès et de développement, toujours plus conscients et personnels... » Pierre Faure

- Faire vivre aux stagiaires des temps de « Mise en commun », de débat philosophique, selon le même principe qu'avec les élèves. Analyse.

- Surtout évoquer une manière d'être et de faire pour laisser la parole à l'élève afin qu'il puisse assumer progressivement sa propre formation.

ALS

Éveline Geoffroy

1. La parole dans les écrits de Jean-Baptiste de la Salle

Dans *La Conduite des écoles* Jean-Baptiste de la Salle insiste sur quatre conditions pour donner sa place à la parole. C'est d'abord le rôle du *silence* qui est mis en lumière ; le maître doit faire garder un grand silence dans l'école car c'est une des « choses principales » qui contribue à établir et à maintenir l'ordre dans l'école. Le maître « fera observer exactement le silence dans sa classe, ne souffrant pas qu'aucun parle sans permission ». Et encore : « il est de la vigilance de l'inspecteur des écoles (...) que les écoliers entrent modestement et sagement dans les écoles et qu'ils y demeurent en silence ». Le maître lui-même respecte ce silence : « il veillera particulièrement sur soi-même pour ne parler que très rarement et fort bas, si ce n'est qu'il soit nécessaire que tous les écoliers entendent ce qu'il aura à dire. »

Quand les écoliers prennent la parole c'est qu'ils y sont autorisés et ce ne peut être *qu'à bon escient* : « qu'ils ne parlent pas aux maîtres sans nécessité et qu'ils le fassent bas et en peu de

mots ». Jean-Baptiste de la Salle recommande aussi que les écoliers articulent distinctement lorsqu'ils lisent et il insiste pour que le maître reprenne celui qui ne se fait pas entendre ni comprendre en donnant la parole à un autre et en faisant répéter de nombreuses fois. Pour Jean-Baptiste de la Salle, la prise de parole doit se faire sur un *ton modéré et en peu de mots*

On retrouve cette recommandation dans le chapitre sur les « corrections » : l'usage de la parole doit être rare et il faut parfois parler d'une manière forte pour les intimider, mais surtout parler sans affectation et sans passion.

Cette modération se trouve évoquée à nouveau dans *Les Règles de la Civilité et de la Bienséance* : « on doit se persuader que celui qui dans ses paroles ne fait point de fautes contre la bienséance, sait parfaitement bien comment il faut vivre dans le monde et a une conduite extérieure très sage et très réglée... » Jean-Baptiste de la Salle cherche à établir et maintenir l'ordre dans les écoles, pour les maîtres et les écoliers et pour l'honnête homme, pour le chrétien, il recherche une conduite sage et modérée ; il nous donne ainsi cinq règles pour le bon usage de la parole : « la bienséance veut qu'un chrétien ne profère jamais aucune parole qui soit contraire à la vérité ou à la sincérité, (qui) manque de respect envers Dieu, (qui manque) de charité à l'égard du prochain, (qui) ne soit nécessaire ou utile, (qui ne) soit dite avec prudence et discrétion. »

C'est sur la *clarté* de la parole que nous voyons Jean-Baptiste de la Salle insister, dans *Les Méditations pour le temps de la retraite* ; une parole qui soit à la portée des écoliers ; sage conseil pédagogique que l'on peut sans cesse renouveler qu'il s'agisse de disciplines profanes ou religieuses. « Enseignez-leur (les Vérités de l'Évangile) non avec des paroles étudiées de peur que (...) tout ce que vous leur direz ne produise aucun fruit dans leur esprit et dans leur cœur. Car ces enfants étant si simples et la plupart mal élevés, il faut que ceux qui les aident à se sauver, le fassent de manière si simple que toutes les paroles qu'ils leur diront soient claires et faciles à comprendre. » Méditation 193 3^{ème} point.

Dans ce même ouvrage, afin que toutes les paroles soient esprit et vie pour l'enfant, Jean-Baptiste de la Salle insiste pour que le maître pratique ce qu'il dit, car ce qu'il dit est « produit par l'esprit de Dieu » résidant en eux. Méditation 196 3^{ème} point.

2. La parole dans un établissement scolaire aujourd'hui

Grâce à l'école, Jean-Baptiste de la Salle voulait que les jeunes deviennent des hommes, capables de s'insérer dans la société et d'y tenir leur place, (salut terrestre, ici et maintenant) ; il voulait qu'ils soient de « véritables » chrétiens (salut après la mort), et il rappelait aux maîtres : « vous devez regarder votre emploi comme une fonction des plus considérables et des plus nécessaires dans l'Église. » Méditation 199 1^{er} point.

Grâce à l'école nous souhaitons encore aujourd'hui que le jeune s'insère dans la société pour y vivre en harmonie avec d'autres et pour atteindre ce but nous insistons aussi sur le *silence* qui est ordre et accueil, sur la *parole prise à bon escient*, avec un *ton modéré*, des *mots simples et clairs*, et sur la parole respectueuse, reflet de notre civilité, de notre « citoyenneté ».

Outre les heures de cours, les « Heures de Vie de classe » constituent un lieu social où on discute de ce qui est discutable, de ce qui peut être remis en cause ; c'est un temps d'apprentissage de la démocratie où la parole est première et où

les jeunes peuvent se reconnaître égaux. Il s'agit pour eux, d'apprendre le débat contradictoire, la discussion, l'argumentation ; là, il devient celui qui parle, discute et décide avec d'autres : c'est la place de la parole tenue collectivement, suivant des normes. La norme n'est pas ici limitation de la parole, elle est méthode qui met de l'ordre dans le débat. L'heure de vie de classe est ainsi l'occasion pour le jeune de mettre en œuvre sa propre liberté et celle de celui à qui il s'adresse ; il le traite en égal, en lui proposant des raisons discutables d'être convaincu. La prise de parole dans le respect de l'autre est un moyen de tempérer la violence immédiate ; c'est une façon de se tourner vers l'autre, de s'ouvrir à l'autre ; c'est la possibilité de lutter contre l'inégalité à prendre la parole, reflet des inégalités sociales.

L'Institut de la Salle a mis en place une formation des délégués de classe et de leurs suppléants afin que leur parole soit une parole organisée, argumentée, tant avec leurs condisciples qu'avec les maîtres, en heure de vie de classe, au conseil de classe, au conseil d'établissement... L'école n'est pas seulement le lieu d'apprentissage de la dissertation, il est aussi celui de l'apprentissage de la discussion ; on pourrait dire que c'est la fonction citoyenne de l'école. Elle n'est pas un lieu d'humeur et de rumeur, elle est un lieu possible de l'exercice de la démocratie.

Pour faire de l'école ce lieu du bien vivre ensemble, nous insistons aussi sur la formation à l'accompagnement : être accompagnateur, c'est aussi être à l'écoute, c'est tisser des liens, c'est donner toute sa place à la parole de l'autre et aider les uns et les autres à découvrir leur complémentarité dans leur langage pour mettre *en actes*, leur *parole commune*. C'est d'une grande importance pour la vie d'une classe et celle de chaque jeune, aussi bien que pour la vie d'un établissement ; c'est une demande de formation régulièrement renouvelée par les stagiaires du Centre Lasallien Français (C.L.F.) ; ils souhaitent également, à l'instar des jeunes, un lieu d'écoute et de parole, distinct de la salle des professeurs.

L'école a une fonction de transmission de la culture et du savoir ; elle est le lieu privilégié de relations acquérant ainsi une fonction « citoyenne » où « la parole se tourne vers l'autre et s'ouvre à l'autre » ; dans l'Enseignement Catholique, par la parole des adultes de l'établissement elle est aussi pour le jeune mais aussi pour les adultes entre eux, le lieu d'une *découverte spirituelle* qui ouvre à l'Autre.

Jean-Baptiste de la Salle disait aux maîtres : « vous qui êtes chargés d'instruire les enfants, vous devez vous rendre habiles dans l'art de parler à Dieu, de parler de Dieu, et de parler pour Dieu ; mais assurez-vous que vous ne parlerez jamais bien à vos élèves pour les gagner à Dieu qu'autant que vous aurez bien appris à lui parler et à parler de lui ». Med.64 3^{ème} point.

ARES

Michel Braud²

Points de vues et pratiques de formation de l'ARES

En préambule, il convient de rappeler que l'ARES milite depuis 1974 pour que la parole soit effective pour tous les acteurs de l'établissement (enseignants, éducateurs, élèves, parents). Cela

² Directeur de l'ARES à cette époque

nous semble une absolue nécessité pour que l'établissement entre en Rénovation. Ce militantisme nous a amené à mettre en place des formations visant à former les Délégués d'élèves de manière à leur assurer une véritable place, de les former à une vraie parole responsable. Si nous pouvons nous prévaloir d'un certain nombre d'expériences réussies dans le domaine de la cour, la sphère pédagogique pose plus de problèmes aux formateurs en ce qui concerne les apprentissages et l'évaluation. Le cours résiste encore mais pour combien de temps ?

Ce que l'ARES veut promouvoir

L'autorité de l'enseignant ne se construit aujourd'hui par son seul statut ou sa compétence à transmettre une culture mais *par sa capacité à construire « un agir communicationnel »* au sein de la classe. La théorie de l'agir communicationnel de Jurgen Habermas, distingue trois sortes différentes de communication : *la communication instrumentale*, qui orientée vers l'obtention du résultat attendu par l'émetteur du message, se borne à formuler des ordres, des consignes, des directives, que les destinataires sont tenus d'observer ; *la communication stratégique* qui cherche le même résultat par d'autres moyens, car le destinataire n'est pas tenu d'obéir. Il s'agit alors de le séduire, de le convaincre *et la communication « communicationnelle »* ou agir communicationnel qui vise à développer des formes d'échanges facilitant la compréhension de l'autre, l'invention de solutions nouvelles, l'émergence de doutes, la conscientisation de ses succès par des pauses métacognitives ou la confrontation avec le groupe... Sans doute, beaucoup d'enseignants en sont restés encore aujourd'hui, aux deux premières formes de communication.

« Cet agir communicationnel » ne s'improvise pas. Perçu encore trop souvent comme une forme de laxisme, il suppose de la part de l'enseignant de poser un cadre clair dont les déterminants, sans prétendre à l'exhaustivité, peuvent être de deux ordres :

- *Des compétences techniques* : ingénierie pédagogique, créativité, compétences à formuler des consignes de travail claires, compétences à gérer le travail de groupes et ses incertitudes, compétences à rebondir sur les propos des élèves pour favoriser le questionnement et la clarification ...
- *De nouvelles attitudes* : faire le deuil de programmes « programmatiques », se taire et accepter le temps du silence, les zones d'autonomie des élèves, oser la transparence, accepter de ne pas savoir, accepter le vide et la perte de temps apparente pour faire advenir une vraie parole...qui est source de progrès.

Si les compétences techniques sont souvent présentes, les attitudes face au travail dans la classe sont beaucoup plus rares dans les faits car elles requièrent confiance en soi et surtout confiance en l'autre. Certains enseignants vivent encore dans la nostalgie de l'élève sage et silencieux. Les représentations on la vie dure. Le bon élève est un élève silencieux qui intervient quand on lui demande. Cela m'a encore été dit par une enseignante, il y a à peine une semaine.

Ce que l'ARES pratique, veut mettre en pratique dans ses formations pour favoriser l'émergence de la parole sur les apprentissages

Passer d'une logique de formateur expert (où nous sommes attendus bien souvent par les enseignants sur le registre de recettes toutes faites et directement opérationnalisables) à *une logique d'accompagnement* basée sur un climat de confiance, de transparence, de tâtonnements expérimentaux, d'analyse de pratiques, de questionnements éthiques et professionnels. Il s'agit dans les formations d'oser le débat et la régulation du groupe.

Cela suppose d'inventer des espaces de vide dans la formation où la parole puisse émerger, ce qui est encore trop rare actuellement dans les établissements.

Faire évoluer les représentations sur l'autorité aujourd'hui : passer d'une logique « Obéis et tais-toi » à une logique de négociation. Sans renier le rapport asymétrique qui doit rester fondamental dans la relation pédagogique, *on peut négocier* au sein de la classe, les méthodes et les stratégies pédagogiques, les rythmes d'acquisitions des connaissances, les modes de communications et de relations dans la classe, les moments d'évaluation et en amont les critères d'évaluation, l'adaptation de l'emploi du temps... Par contre, on ne négocie pas les savoirs, les contenus de l'enseignement, la nécessité de travailler, la ponctualité, le principe de contrôles...

Mettre en pratique de nouvelles didactiques (cf. Travaux de Perrenoud et Viau sur le sujet) : tâches ouvertes, inscrites dans une durée, interactives, créatives, productives représentant un challenge pour les élèves...

Faire de la classe un réseau de communi-cations : la parole circule encore trop souvent par le maître. Apprendre aux enseignants à se taire, appliquer le principe d'énergie pédagogique (W de l'enseignant + W des élèves = Constante), inventer des réseaux de communication en fonction des situations pédagogiques (30×1 élève = $15 \times 2 = 5 \times 6 = 6 \times 4 = 7 \times 4 + 1$ groupe de 2 ...

Faire évoluer le sens du travail scolaire : de l'élève copieur à l'élève co-pilleur. Il nous semble que le travail donné aux élèves doit être repensé et doit faire l'objet d'un contrat oral et écrit. Le travail à la maison est souvent une succession de tâches fragmentées, d'exercices requérant de la répétition et ne faisant pas assez de place à la créativité et à l'intelligence collective.

Oser la transparence de sa pratique : le cours reste un territoire trop gardée sans doute le dernier sanctuaire de l'Ecole. Les vrais progrès sur la parole et les apprentissages émergeront quand les enseignants accepteront de *passer du « dire » au « laisser voir »*. Les adultes sont tenus à l'écart du cours, hormis le professeur qui fait cours et l'inspecteur une fois tous les sept ans en moyenne. L'ARES mène actuellement deux expérimentations dans un collège et un lycée où des enseignants acceptent d'être observés en situation de travail dans la classe par des formateurs et des collègues et leurs expériences servent d'études de cas. Cela nous semble une voie de progrès. Le territoire de la classe devient un lieu accessible et transparent.

En conclusion, la parole dans la classe sur les apprentissages et sur l'évaluation représente certainement une révolution culturelle et une nécessité pour durer dans le métier d'enseignant demain. Le chemin est long à parcourir et nécessitera sans doute beaucoup de remises en cause et un accompagnement interne à l'établissement et externe par les organismes de formation.

CEPEC Lyon

Henri Morel
formateur

« Donner la parole aux élèves »

Le CEPEC – qui est une association de professeurs – a, comme tous les organismes de formation, des offres de formation que l'on

peut qualifier de techniques pour favoriser, développer, la prise de paroles des élèves, la maîtrise de l'oral, les compétences didactiques et pédagogiques des enseignants dans ce champ. Mais nous considérons que l'important ne se situe pas à ce niveau.

En effet il nous apparaît très important de placer la prise et la maîtrise de la parole dans une vision plus globale de l'élève. C'est pourquoi nous travaillons prioritairement sur les différents niveaux du projet. Projet sur l'homme que nous souhaitons promouvoir, ce qui se traduit par le projet du CEPEC. Projet d'établissement, qui donne la parole aux élèves, qui reconnaît cette parole. Projet personnel de l'élève, la parole étant une composante de ce projet.

Nous plaçons le projet comme premier car à quoi servirait de donner aux élèves les compétences de maîtrise de la parole sans possibilité d'exercer cette parole ? Cela se traduit par de multiples actions dans les établissements autour du projet et allant jusqu'à des actions auprès des élèves pour l'exercice de cette parole.

Donner la parole aux élèves suppose donc une réflexion permanente et profonde sur l'élève et sur nos finalités, bien au-delà de la maîtrise des techniques.

IFUCOME

Sylvette Duhem

Le questionnement qui m'a été suggéré pour préparer cette intervention met en valeur certaines fonctions de la parole auxquelles nous sommes tous confrontés : entre discours (une parole en situation : parler devant un auditoire ciblé), la pratique de cette parole, et la réception de cette parole avec les réactions que toute parole engendre.

Je me placerais plutôt sur le champ linguistique celui que je connais le mieux (même si mon propos s'appuie aussi sur le champ psychosociologique).

Parler pour dire et se dire, parler pour mettre en pratique, parler pour faire faire. Ainsi pour répondre à la question : comment les organismes de formation, dans leurs diverses interventions, cherchent à promouvoir la parole, auprès des équipes éducatives, dans les apprentissages et leur évaluation ?

Au niveau de ce qu'ils disent

Je déclinerai par ces questions : quel est l'impact de la parole ? en formation ? Dans nos classes ? Tout comme dans la vie de tous les jours ? Dire jusqu'où ? au nom de quoi ? au nom de QUI ? qu'est-ce qui anime une parole professionnelle ? (Par boutade, je peux renvoyer aussi à cet exercice : une parole parmi d'autres ? quel impact ?)

Au niveau de ce qu'ils donnent à voir : une parole en action qui ne contredit pas le discours.

Par exemple, nous affirmons le respect de la parole de l'autre ...et la communication qui se vit dans le groupe en formation peut être quelquefois faussée ; ou encore nous affirmons que tout apprentissage passe par l'erreur et la confrontation aux autres or dans nos modules de formation, y-a-t-il toujours des espaces pour l'errance, des travaux de groupe entre pairs pour faire vivre cela ?

Au niveau de ce qu'ils font pratiquer dans les formations et interventions :

Quelle place accordons-nous à la parole dans nos pratiques professionnelles?

Parler, parler à la place ou faire parler ? faire faire ? jusqu'où ?

Je vais essayer de répondre d'où je suis, au moment d'aujourd'hui : porte parole d'une équipe de formateurs (Ifucome, Angers) mais aussi à travers mes errances de professeur, de formateur qui s'intéresse et j'oserai même dire qui milite pour « l'oral ».

1. Un état des lieux : une forte pression autour de la parole, de « l'oral »

Une tension : comment y répondre sans aller à l'inverse de ce que nous affirmons sur l'oral?

Quel que soit le niveau !

Cette pression va du primaire (cf. les nouveaux programmes) au collège, mise en place par exemple des IDD mais aussi la prise en compte de l'oral au brevet des collèges par toutes les disciplines, le lycée et la « soutenance orale TPE par exemple.

Des établissements qui actuellement travaillent sur les rythmes scolaires, l'école sans mur nous demandent aussi d'intervenir sur le champ de l'oral (actuellement à Pontivy par exemple).

Quelles que soient les disciplines, l'oral : un enjeu interdisciplinaire. C'est de l'ordre presque du militantisme de faire passer ce message et de mettre en place des formations sur ce champ.

Une pression des enseignants pour être formés : La pratique de la parole renvoie au métier des enseignants que nous formons (professeur : le « pro » de la parole au niveau étymologique ; « fari en latin parler)

Paradoxalement, en formation continue, dans les formations de formateurs ou de personnes ressource, de plus en plus de demandes de formation dans le champ de la communication.

2. Autres paradoxes, autres tensions que suppose la réflexion sur la formation à la prise de parole

→ Dire et être écouté, mais aussi écouter l'autre, donner place au silence

→ « oral » (bouche et visage étymologiquement) quelle place au corps et au non verbal ?

Écouter l'autre en formation : technique difficile mais qui fait partie intégrante des modules de formation mis en place.

Favoriser une écoute active pour que la réception d'un exposé soit la plus profitable possible : une expérience à faire vivre en formation pour qu'elle puisse trouver place dans les classes.

Confronter nos ressentis sur le silence : ressentons-nous tous le silence de la même façon ? La prise de conscience des différences à ce sujet permet de mieux comprendre ce qui peut se passer dans un groupe.

3. Autre tension, autre point de vigilance : parler c'est communiquer... comment rester « unique » et favoriser ce cum préfixe signifiant l'ensemble ?

Des enseignants, de futurs formateurs en formation expriment leur besoin de mieux comprendre le jeu des relations qui s'établissent dans un groupe : que ce soit dans le groupe classe, ou dans un groupe d'adultes en formation. Des modules ayant pour objectif l'animation sont certes proposés mais comment ne pas aller trop vite pour répondre à cette demande qui peut aller dans le sens de l'outillage pour l'outillage (des grilles de lecture sont utilisées et mises en pratique sans être pour autant la clé de tout problème de communication, par exemple les attitudes de Porter).

Parler pour se dire, se révéler, se déplacer en formation

La mise en situation par des exercices où la *créativité* personnelle par la parole de l'enseignant est là permet la distanciation nécessaire à mettre en place pour vaincre ses peurs. Il faut avoir vécu la peur de parler, de se dire, (sans mettre pour autant le formant en difficulté) pour mieux comprendre ensuite l'élève et être (peut-être) moins exigeant. (cf. pratiques de grilles très exhaustives où la barre est très haute).

Parler pour apprendre (cf. par exemple la pratique expérimentale).

Parler pour dire sa pratique professionnelle. Oser se donner le temps et les moyens... Besoin important de ce type de groupes qui s'installent dans une durée.

4. Promouvoir la parole et évaluer ?

Mise en garde que nous essayons de faire passer :

La pression de l'évaluation doit être endiguée.

Les enseignants veulent être outillés sur l'évaluation de l'oral : soit, mais avec quelles précautions ?

D'autre part, nous ne signifions pas tous la même chose quand, par exemple, dans les conseils de classe, sur les bulletins trimestriels nous utilisons le mot participation, qui est un terme en lien avec l'évaluation de l'oral. Une enquête faite sur le mot participation révèle plusieurs acceptions de ce terme toutes justes en soi mais avons-nous pris le temps d'échanger pour nous dire ce que nous appelons participation ?

Récapitulatif des idées fortes de cette communication, des tensions qui traversent toutes réflexions sur l'oral

On ne peut évaluer (au sens de chiffrer) que ce qui est défini au préalable. Il faut donc connaître toutes les formes de l'oral, des oraux et de leurs enjeux avant de parler d'évaluation et de critères.

Même si dès que nous parlons nous sommes en quelque sorte évalués, faut-il à tout prix tout le temps évaluer ? Si nous mêmes nous étions confrontés dans nos prestations de profs ou /et de formateurs à des grilles d'évaluation dès que nous ouvrons la bouche, parlerions-nous encore ? Quand nous parlons, nous disons qui nous sommes (« la Parole s'est fait chair »).

Jusqu'où a-t-on le droit d'évaluer la personne ?

Parler permet d'apprendre. Si nous évaluons, si le cadre qui installe la sécurité au sens d'appropriation du Petit Prince n'est pas présent, comment pouvoir dire ses erreurs et y travailler ?

Travailler l'oral en formation est une véritable entreprise éthique qui doit être comprise, travaillée en équipe. Une fois les limites posées, l'évaluation de l'oral est possible si ensemble (élèves, professeurs, formateurs, équipe éducative) définissent, interrogent « les oraux » et regardent de quel oral il s'agit (parler pour... dire quelque chose, pour apprendre, pour communiquer, pour se dire, pour dire le monde... etc.). Nous ne pouvons uniformiser toutes les formes de parole en un seul modèle. Vigilance et audace, ténacité et humilité, foncer sagement pour que la prise de parole soit promue au sein de toutes les écoles. Véritable enjeu où l'enseignement catholique peut être force de proposition.

Quels sont les dispositifs de formation qui permettent à la parole de s'élaborer ?

« Comment dans nos pratiques de formation, accueillons-nous la parole ? Comment nos actions sont-elles l'occasion de la promouvoir ? » Telles sont les questions proposées à notre réflexion, je me permets de les reformuler ainsi : Quels sont les dispositifs de formation qui permettent à la parole de s'élaborer ? Si je choisis cette façon de poser le problème c'est parce que notre conception de la formation est celle d'une dynamique fondée sur le développement personnel. En d'autres termes pour former à une pratique, il importe que la formation soit elle-même porteuse de cette pratique : pas de cours magistral pour dénoncer celui-ci. Dans les actions de notre institut, les dispositifs où s'élabore la parole des personnes en formation, se retrouvent dans trois grandes directions : l'analyse de pratique, les situations d'écriture, la dynamique de recherche.

L'analyse de pratique.

Dans l'analyse de pratique, l'alternance de la parole et de l'écoute structure la démarche. Par la rigueur de l'animation, le parti pris de prendre en compte les faits, la déontologie que le groupe a élaboré ensemble, celui qui apporte la situation est écouté vraiment, sans jugement ni parti pris. Le récit qui s'élabore à travers le discours, le silence, l'interaction des questions du groupe et des réponses dépasse la narration. La mise en mots de l'action permet de la connaître autrement, il ne s'agit pas d'un discours sur ou d'une affabulation mais de l'accès à un autre registre de l'action, du développement de ce que l'on appelle une pratique réflexive.

L'analyse de pratique est plus qu'une modalité de **formation**, c'est une attitude qui engage la personne. Elle relève d'une conception de la formation qui ne peut dissocier la formation professionnelle du développement de la personne, l'acquisition de compétences de la croissance en humanité.

Dire sa pratique, être écouté, élaborer ensemble un savoir qui servira de point de repères pour le futur nous semble être l'une des conditions de la prise en compte de la parole de l'élève. Il faut être écouté pour écouter, il faut parler de ce qui me concerne pour faciliter l'accession de l'autre à sa propre parole, il faut expérimenter la place de la parole dans la construction d'un savoir sur sa pratique pour l'intégrer comme dynamique de la construction des apprentissages.

Les situations d'écriture.

Proposer des temps d'écriture dans un dispositif de formation n'est pas simple. Il y a une peur de l'écrit comme du silence qui l'accompagne. Ce qu'on demande à la formation c'est de l'action, du discours, du temps bien rempli, des photocopies nombreuses, en un mot de l'efficacité et de la réassurance. Il est vrai que la formation a parfois abusé de la déstabilisation et les détours formatifs se sont parfois égarés bien loin des objectifs. Il n'en reste pas moins qu'une conception de la formation qui veut se situer à égale distance du conditionnement comme du discursif, passe par une prise de distance, par un retour sur.

Les pratiques d'histoire de vie en formation accompagnent des dispositifs de construction ou de reconstruction de projet. Mettre en mots sa vie ou sa vie professionnelle c'est donner des assises

à l'avenir en ancrant le projet dans une antériorité, c'est repérer la part de son autonomie dans son trajet en mettant en évidence ce qui dans son histoire est le résultat de choix personnels. L'écriture de sa vie, travail de mémoire, nomme ce qu'on a choisi de ne pas oublier, elle instaure le sujet dans la profondeur de l'histoire de la personne.

Introduire de l'écriture dans un dispositif de formation peut prendre des formes diverses et répondre à des objectifs variés. Il peut s'agir d'une cristallisation des représentations, du repérage d'une trajectoire professionnelle, du développement d'une créativité, d'une démarche méthodologique dans la rédaction d'un écrit professionnel. Nous pensons qu'il ne peut y avoir de formation longue, visant au développement d'un ensemble de compétences professionnelles tant en formation initiale qu'en formation continue sans présence de cette dernière modalité. L'écrit professionnel, quelle que soit sa forme, rapport de formation ou de stage, étude de cas ou mémoire professionnel, permet d'accéder à un degré d'appropriation des apports de la formation qui facilite le transfert.

La démarche de recherche

L'héritage du logos grec c'est à la fois la parole et la science. Promouvoir la parole suppose de lui permettre d'être une parole fondée et légitimée et non une répétition de propos non vérifiés. La parole est une construction ce qui suppose rigueur et méthodologie. Celui qui parle doit pouvoir dire au nom de quoi, avec quelle référence, dans quel contexte, en vue de quels objectifs il le fait. Toute parole qui ne peut rendre compte de ce qui la fonde est menacée de dogmatisme. Plus que toute autre la parole de l'enseignant, du formateur, de l'éducateur doit se défier de la menace d'un propos qui se stérilise parce qu'il ne se confronte pas au doute de la recherche.

Tous les savoirs sont discours, la science, le logos, cherche à mettre le monde en mots à le coder dans divers langages symboliques. Les disciplines ont chacune leur lexique et leur syntaxe, c'est le rôle de l'école de permettre l'accès à ces divers codes et une langue ne se maîtrise que si on s'y autorise une parole, c'est à cette condition que le savoir jouera pleinement son rôle de structuration de la personne. Les connaissances constituent le vocabulaire, la socialisation fournit les règles, elle en est la grammaire, seul l'auteur peut articuler vocabulaire et grammaire dans un discours actualisé. Acquérir un savoir c'est avant tout être l'auteur de sa parole.

Comment croire que l'on peut amener des jeunes à un vrai questionnement structurant, à une problématisation de l'univers si l'objet de transmission ne pose pas de questions à celui qui le propose. Il n'est pas étonnant qu'il y ait peu d'appétence pour un savoir mort.

Bien sûr le questionnement de l'enseignant ne se situe au même niveau, on ne peut pas s'émerveiller pour la centième fois du théorème de Pythagore ou de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Sans viser à être exhaustifs évoquons quelques chemins possibles : une mise en perspective des contenus scolaires par rapport à l'ensemble du savoir, par une analyse du manuel au regard d'un ouvrage universitaire, par une réflexion épistémologique sur les contenus d'enseignement, par une analyse didactique des dispositifs mis en place.

Ainsi l'analyse de pratique, l'écriture, la recherche permettent aux personnes en formation de faire l'expérience d'une parole qui ne se confond pas avec la spontanéité mais qui résulte de la rencontre d'un triple dialogue, dialogue avec les autres, dialogue avec soi, dialogue avec le monde.